



École Sainte-Bernadette

Ouvert sur les autres et sur le monde!

COMMENT NOUS JOINDRE

**École Sainte-Bernadette
2908, rue Ste-Émilie
Jonquière (Québec)
G7S 1S1**

Téléphone : 418-548-7108

Télécopieur : 418-548-5561

Courrier électronique : sainte-bernadette@csjonquiere.qc.ca

SERVICE DE GARDE « Les Papillons d'Or »

Téléphone : 418-548-7592

Services aux jeunes

TEL-JEUNES

Texto : 514-600-1002

Téléphone : 1-800-263-2266

ALLOPROF

Téléphone : 1-888-776-4455

TEL-AIDE

Téléphone : 514-935-1101

Projet éducatif 2019-2023

Mission

Dans un climat de collaboration, nous nous appuyons sur les meilleures pratiques afin de favoriser le développement global de nos élèves.

Vision

Chaque jour, amener les élèves à faire un pas de plus vers la réussite.

Valeurs

Respect, engagement, collaboration

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. HORAIRE DE L'ÉCOLE

A.M.	P.M.
7 h 45 : Entrée des élèves	12 h 45: Entrée des élèves
9 h 55: Récréation	13 h 55: Récréation
10 h 15 : Fin de la récréation	14 h 10: Fin de la récréation
11 h 15: Fin des cours	15 h 10: Fin des cours

2. SURVEILLANCE

L'école assure la **surveillance** des élèves à compter de **7 h 40 le matin** et de **12 h 35** à l'entrée de **l'après-midi**. Aux sorties, la surveillance est assurée jusqu'au départ des autobus.

3. PARENTS ET VISITEURS

Afin d'assurer la sécurité de vos enfants, la Commission scolaire De La Jonquière a sécurisé toutes les portes de toutes ses écoles. À cet égard et conséquemment à cette démarche, nous demandons aux parents

- ☞ D'attendre leur enfant sous le porche dans la cour du côté de l'église plutôt que d'entrer dans l'école;
- ☞ Au besoin, d'utiliser par la porte #1 de la rue Ste-Émilie;
- ☞ De **toujours s'adresser au secrétariat** pour toute demande.

Si vous désirez parler à l'enseignant(e) de votre enfant, vous devez téléphoner et laisser un message au secrétariat, il ou elle vous rappellera. Pour rencontrer l'enseignant(e), vous devez d'abord prendre rendez-vous.

Aucun adulte autre que les surveillants (es) ne doit entrer dans la cour de récréation ni s'adresser directement aux élèves. Aucune voiture ne doit accéder à la cour de récréation. Les animaux sont interdits sur la cour.

4. PERMISSION

Quand, pour une raison très sérieuse (hôpital, médecin, dentiste, etc.), un élève doit quitter l'école, **il a l'obligation de remettre à son enseignant (e) un billet d'autorisation signé par l'un de ses parents.** Un adulte doit alors venir le chercher à l'école en entrant par la porte de la rue Ste-Émile et se présenter au secrétariat.

Si, après la classe, un élève prévoit se rendre ailleurs qu'à l'endroit habituel, **ses parents doivent obligatoirement lui remettre une autorisation écrite.**

Si l'enfant est malade et qu'il doit demeurer à l'intérieur lors des récréations, un message signé de l'un des parents et remis à l'enseignant(e) est nécessaire, et ce, pour chaque jour de l'incapacité.

5. ABSENCES

Lorsque votre enfant est absent, il est **important de communiquer avec le secrétariat** de l'école au 418-548-7108, poste 2800 à partir de 7 h 30 le matin et 12 h 30 le midi afin de nous indiquer le motif et la durée probable de l'absence. Vous pouvez également laisser un message dans la boîte vocale de la secrétaire précisant la raison et la durée de l'absence.

6. PREMIERS SOINS

Lorsqu'un élève a un accident ou un malaise et qu'il en avertit une personne responsable, l'école peut donner les premiers soins. Si cela semble nécessaire, nous communiquons avec les parents. Veuillez noter qu'aucune médication (Aspirine, Tylenol, etc.) ne peut être administrée à l'école.

7. CHANGEMENT DE COORDONNÉES

Si vous changez d'adresse, de numéro de téléphone ou d'adresse courriel, vous devez aviser l'école le plus rapidement possible. Nous devons pouvoir vous rejoindre en tout temps.

J'identifie mes objets personnels, mes vêtements, ma boîte à collation afin de pouvoir récupérer ce qui m'appartient.

RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

AVANT DE MONTER DANS L'AUTOBUS

- ☞ Je suis ponctuel(le), je quitte la classe au signal de l'enseignant.
- ☞ J'attends le signal de la 1^{ère} cloche pour sortir de l'école.
- ☞ Je monte dans l'autobus sans pousser, sans bousculer.
- ☞ Je monte et je descends aux endroits désignés.

À L'INTÉRIEUR DE L'AUTOBUS

- ☞ Je reste assis(e) jusqu'à l'arrêt complet de l'autobus.
- ☞ Je laisse le passage libre et je garde mes effets personnels sur moi.
- ☞ Je suis poli envers les autres élèves et envers mon chauffeur.
- ☞ J'évite de distraire l'attention du chauffeur et j'obéis aux règles qu'il a établies dans l'autobus.

À LA SORTIE DE L'AUTOBUS

- ☞ Je vérifie si je n'ai pas oublié des effets personnels dans l'autobus.
- ☞ J'évite de courir en sortant de l'autobus scolaire.
- ☞ Je passe devant l'autobus pour traverser la rue et je me tiens toujours loin pour que le chauffeur puisse me voir.

PROBLÈMES DE COMPORTEMENT DANS L'AUTOBUS

En tout temps, le chauffeur peut émettre **un billet d'infraction** à l'élève fautif. Toute indiscipline sera rapportée à la direction de l'école qui prendra des mesures appropriées (téléphone aux parents, suspension temporaire du transport ou autres).

SERVICES OFFERTS À L'ÉCOLE

INFIRMIÈRE SCOLAIRE

Sous la responsabilité du C.L.S.C. de la Jonquière, elle dispense des programmes de prévention spécifiques à chaque degré. Elle est présente une journée par semaine à l'école.

SOUTIEN À LA PÉDAGOGIE ET À L'ENCADREMENT

Lorsqu'un élève éprouve des difficultés d'apprentissage ou de comportement et que son titulaire le juge pertinent, il peut le référer à ce service d'aide. Les parents doivent autoriser ce service.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Lorsqu'un élève éprouve des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement, il peut s'avérer utile d'avoir recours aux services d'un psychologue scolaire afin de cerner correctement le problème et de trouver des solutions. Les parents sont toujours consultés avant d'organiser une telle démarche et ils doivent l'autoriser.

TECHNICIEN(NE) EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Pour les élèves qui ont besoin d'aide au niveau des habiletés sociales, l'éducatrice spécialisée peut rencontrer des élèves en individuel ou par petits groupes, de façon préventive pour des élèves à risques ou de façon corrective pour trouver des solutions à des problématiques vécues. Les parents sont toujours informés lorsque l'élève bénéficie du service.

SASEC : SERVICE D'ANIMATION SPIRITUELLE ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

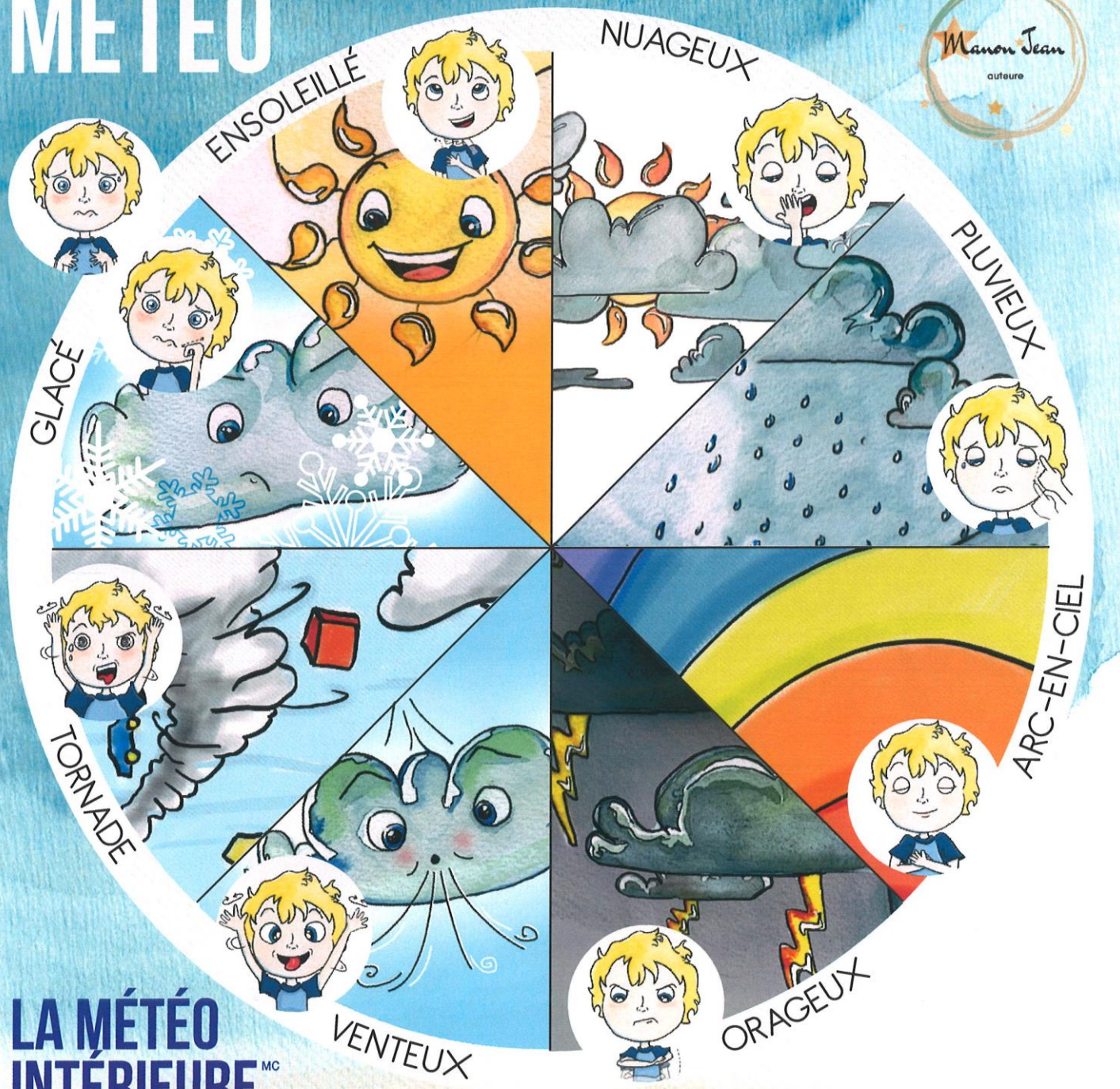
Le Service d'Animation Spirituelle et Engagement Communautaire permet aux élèves de vivre des situations de réflexion sur différentes thématiques.

SERVICE DE GARDE

Pour les parents qui le désirent, ce service est offert aux heures suivantes :

Matin : 7 h 00 à 7 h 45 **Midi** : 11 h 15 à 12 h 35 **Soir** : 15 h 10 à 17 h 30

MÉTÉO



LA MÉTÉO INTÉRIEURE^{MC}

Ensoleillé	Nuageux	Pluvieux	Arc-en-ciel	venteux	Tornade	Glacé	orageux
Heureux Ravi Content Déterminé Satisfait Énergique Fier	Ennuyé Épuisé Indifférent Fatigué Boudeur Découragé	Triste Seul Déçu Malade Déprimé Blessé Incompris Humilié	Soulagé Émerveillé Calmé Relaxé Tendre Doux Amoureux	Excité Stressé Énervé Anxieux Étourdi	Incontrôlable Explosif Méchant Violent Intense Excessif	Peur Intimidé Craintif Inquiet Timide Gêné Embarrassé	Arrogant Envieux Jaloux Colérique Agressif Impatient Furieux